

Pour des agricultures productives et à hautes valeurs sociale et environnementale

Par Henri ROUILLÉ d'ORFEUIL

Académie d'Agriculture de France, chargé de mission pour l'Année internationale de l'agriculture familiale (AAIF) de la FAO (*Food and Agriculture Organization* - Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture)

2014, année de l'agriculture familiale, a été l'occasion de réfléchir à la capacité des exploitations familiales à répondre aux grands défis que les agricultures ont à relever : nourrir convenablement l'humanité, gérer durablement la plus grande part des ressources naturelles et rémunérer décemment près de 40 % du travail mondial. Les exploitations familiales sont bien placées, mieux sans doute que les entreprises qui s'aventurent dans la production agricole. Mais la grande pauvreté paysanne empêche ce potentiel de s'exprimer. Cette situation est très dommageable pour les ressources naturelles et, surtout, elle est la cause principale des hémorragies paysannes qui arrivent sur un marché du travail déjà incapable de proposer aux exclus d'aujourd'hui une réinsertion décente dans l'économie. La bonne nouvelle c'est que la transition agro-écologique nécessite un surcroît de main-d'œuvre de qualité, mais encore faut-il que la rémunération du travail agricole soit décente pour que les producteurs puissent et veuillent porter des agricultures dynamiques.

L'année 2014, année dédiée par l'ONU à l'agriculture familiale, a été l'occasion d'un vaste débat sur les avantages et les désavantages comparatifs des différents types d'agriculture et sur leurs capacités respectives à relever les défis qui se dressent devant elles à l'échelle du monde : nourrir convenablement une humanité qui comptera bientôt 9 milliards de personnes, gérer durablement et efficacement la plus grande part des ressources naturelles et rémunérer décemment près de 40 % du travail mondial.

Affirmer ensemble et sans les hiérarchiser ces trois défis agricoles, cela revient à confirmer le caractère multifonctionnel de l'agriculture et cela doit amener les autorités publiques garantes de l'intérêt général à agir pour que les agriculteurs cherchent à atteindre une triple performance : économique, environnementale et sociale. Mais ce raisonnement fait encore l'objet de débats, parce que nombre de responsables et d'experts nationaux et internationaux, et non des moindres, affirment que la réussite économique a des externalités sociales et environnementales positives et, donc, qu'il suffirait de s'intéresser aux seules performances

économiques. Dans le prolongement de ce premier débat, ces mêmes responsables et experts (et quelques autres) s'interrogent sur les raisons qui ont remis à l'honneur l'agriculture familiale, qu'ils considèrent comme un archaïsme et comme un modèle inapte à atteindre les performances énoncées.

Nous savons que cette année 2014 dédiée à l'agriculture trouve son origine dans la forte montée des prix alimentaires en 2008 et dans les émeutes de la faim qui ont, à l'époque, enflammé de nombreuses villes des pays du Sud. Ces prix élevés ont provoqué un mouvement d'acteurs financiers et d'entreprises internationales vers les meilleures terres agricoles de certains pays parmi les plus pauvres de la planète et une accélération de la concentration des marchés agricoles. Face aux risques de voir se multiplier les exclusions paysannes, des organisations de producteurs et des ONG ont milité pour que soit prise en considération l'agriculture familiale, qui représente au niveau mondial plus de 90 % des exploitations agricoles, 70 % de la production alimentaire et 40 % du travail humain et qui, depuis le déperissement des

fermes d'État, peut être considérée comme la seule alternative à cette agriculture d'entreprises.

En France, la décision de l'ONU a été bien accueillie. Les ministres concernés ont confirmé l'importance de l'agriculture familiale aussi bien pour le développement à venir de notre pays que pour sa contribution à la coopération internationale. Nous nous sommes fixé deux grands objectifs : d'une part, lutter contre le discrédit jeté sur les agricultures familiales et, en cela, démontrer leur potentiel et, d'autre part, promouvoir une réflexion sur les politiques publiques et les régulations internationales susceptibles de permettre l'expression du fort potentiel des agricultures familiales.

Exploitation familiale agricole vs entreprise agricole

Face au défi environnemental, celui de la gestion durable des ressources naturelles (sols, eaux, couvert végétal, atmosphère), qui sont les facteurs de production des agriculteurs, la transmission familiale des exploitations est une incitation à la bonne gestion de ces ressources - une gestion en bon père de famille.

Cela n'a rien à voir avec la gestion de ses actifs par une entreprise au bénéfice de ses actionnaires.

Face au défi social, celui de l'emploi, l'exploitation familiale permet de réguler la main-d'œuvre en fonction du marché du travail, des membres de la famille pouvant compléter leur travail agricole grâce à d'autres activités et devenir ainsi pluriactifs, ou tenter leur chance dans une autre région, en ville ou à l'étranger, de manière temporaire ou durable, transférer des ressources (si possible), ou revenir dans l'exploitation lorsque l'emploi se raréfie. Cette flexibilité de l'exploitation familiale vis-à-vis du travail familial limite, autant que faire se peut, les situations d'exclusion des membres de la famille exploitante.

Cela n'a rien à voir avec la gestion de ses salariés par une entreprise. Certes, cette flexibilité extrême du travail familial est trop souvent synonyme d'une absence de droits et de faiblesse des rémunérations. Néanmoins, ce que l'on constate, lorsque, sur une grande surface de terrain, une entreprise agricole se substitue à de nombreuses exploitations familiales, c'est, d'une part, que le nombre des salariés est nettement inférieur au nombre des paysans déplacés et, d'autre part, que le rapport entre la rémunération du travail et celle du capital s'inverse par rapport à la situation préexistante. Hubert Cochet, qui est professeur à AgroParisTech et qui a étudié certains de ces investissements (ou plutôt de ces accaparements) de terres, parle d'un passage d'un rapport de 80/20 à un rapport de 20/80.

Le drame de la grande pauvreté paysanne

Mais pour que les exploitations familiales puissent exprimer ce potentiel dans les domaines social et environnemental, encore faut-il que les performances économiques le per-

mettent. Investir et innover, cela suppose des ressources et la possibilité, pour l'exploitant, de prendre quelques risques, ce qui est pour lui impossible s'il se trouve à la limite de la survie.

Or, pour la plupart, les producteurs familiaux se trouvent aujourd'hui proches de cette limite et sont impliqués dans des compétitions meurtrières pour l'accès ou la conservation de la terre, pour l'achat des intrants et pour la vente de leurs productions.

Partout dans le monde s'observent des processus de concentration des marchés et, par voie de conséquence, d'aggravation des exclusions paysannes. Ces processus, actifs au cœur d'une compétition économique non régulée et non accompagnée, sont paradoxalement, et d'une manière irresponsable, soutenus par des politiques publiques et des régulations internationales d'inspiration libérale. Cette irresponsabilité est moins liée aux politiques elles-mêmes qu'à l'état du marché international du travail qui ne permet pas d'accueillir décemment (ni en ville ni dans les autres secteurs de l'économie) des flux massifs de paysans chassés de leur terres par la pauvreté et qui se retrouvent, donc, en situation d'exclusion.

Bien entendu, rien ne dit qu'il faille que 65 % des Africains ou 50 % des Asiatiques restent indéfiniment des paysans. Mais l'état du marché du travail rend les mobilités géographiques et sectorielles problématiques, si bien que la plupart des paysans du monde n'ont aujourd'hui d'autre choix qu'entre une extrême pauvreté (les trois-quarts des personnes vivant dans des situations de pauvreté et de faim sont des paysans) et l'exclusion économique et sociale.

L'arrivée massive sur le marché du travail de paysans pauvres, prêts à travailler à n'importe quelles conditions de droit et de rémunération, rend illusoire la grande idée du « travail décent » partagée par le Bureau International du Travail et par les syndicats, et inopérant le marché du travail. Cette pauvreté affaiblit la demande mondiale et asphyxie le moteur économique. Elle favorise aussi une déstructuration des sociétés. Joan Clos, directeur général de UN-Habitat, déclarait lors d'une conférence tenue à Paris en juin 2011 : « *Cette urbanisation sans révolution industrielle porte en elle un risque d'explosion sociale, comme si s'accumulaient des bombes atomiques autour des villes d'Afrique* ».

Pauvreté paysanne et dégradation des ressources naturelles

Chacun sait que, faute de revenus suffisants pour vivre, les hommes sont contraints de consommer leur capital individuel ou collectif, de puiser dans leur épargne, de vendre ou d'hypothéquer leurs actifs au mont-de-piété ou chez l'usurier du coin. Le paysan va devoir vendre ses dernières bêtes, surexploiter ses sols, vendre son bois. En Haïti, le paysan pauvre trouvera quelques maigres derniers revenus en vendant du charbon de bois, si bien qu'aujourd'hui la forêt n'y couvre plus que 3 % du territoire.

En Afrique, les rotations traditionnelles avec des jachères longues permettant un recru forestier ne sont plus possibles

en raison des pressions démographique et commerciale. Les paysans, contraints à des rotations rapides, voire à une culture continue, et dans l'impossibilité de se procurer des engrais, voient leurs terres perdre leur fertilité.

En Inde, les nappes phréatiques surexploitées finissent par disparaître, et les petits producteurs qui ne peuvent remplacer leurs puits par des forages profonds sont, de fait, privés d'eau.

Partout dans le monde, les ressources naturelles (sols, eaux, plantes) se dégradent, faute de pouvoir être gérées dans le respect de leurs rythmes de régénération.

Les entreprises agro-industrielles font-elles mieux ? Non, car malgré des moyens techniques, chimiques, mécaniques et financiers incomparablement supérieurs, les externalités environnementales de l'agriculture industrielle sont fortement négatives.

La pénurie d'emplois est-elle durable ?

En 2012, le Bureau International du Travail faisait savoir qu'il manquait à l'humanité 900 millions d'emplois pour permettre à tous les actifs (les 15-65 ans) d'avoir un travail rémunéré. Juan Somavia, son directeur d'alors, indiquait en présentant le rapport pour 2012, que « *malgré des efforts acharnés des gouvernements, la crise de l'emploi ne connaît pas de répit : un travailleur sur trois dans le monde – environ 1,1 milliard de personnes – est chômeur ou vit sous le seuil de pauvreté* ». Est-ce un mauvais moment à passer, ou sommes-nous confrontés, au contraire, à un processus d'accélération de l'exclusion ?

Nous serons, nous disent les démographes, 2 milliards de plus en 2050, soit 1,3 milliard de personnes en âge de travailler et demandeuses d'emplois. C'est donc déjà de 2,2 milliards d'emplois supplémentaires dont nous aurons besoin. À cela doit s'ajouter une estimation de la destruction des emplois actuels. Nous savons en effet que la croissance de la productivité du travail, la concentration des activités économiques et l'obsolescence de certaines activités risquent d'entraîner une importante disparition d'emplois (comme ce pourrait également être le cas dans le petit commerce, l'artisanat et les services publics). Dans l'agriculture, la destruction d'emplois pourrait être considérable.

Imaginons que se mette en œuvre, à l'échelle du monde, la modernisation technique et économique qu'envisagent la plupart des responsables et des experts, avec sa conséquence agro-démographique, à savoir une évolution vers des sociétés à 3 % de producteurs agricoles (au lieu des 40 % d'aujourd'hui en moyenne mondiale) et c'est 1,7 milliard de personnes en âge de travailler qui vont devoir chercher du travail dans d'autres secteurs, à la campagne ou en ville. Si nous retenons ce chiffre, c'est bien 3,9 milliards d'emplois qu'il faudrait créer d'ici à 2050. Il s'agit bien sûr d'un scénario de l'absurde qui nous dit que vu l'état du marché du travail actuel et, surtout, à venir, il faut tout mettre en œuvre pour créer de l'emploi mais, aussi, qu'il faut s'efforcer de détruire le moins possible d'emplois agricoles et même, si possible, s'efforcer d'en créer.

Vers des agricultures productives à haute valeur sociale et environnementale

Nous revoici donc confrontés à l'obligation de réfléchir à la triple performance des exploitations familiales et aux mesures de politiques publiques et de régulation internationale susceptibles d'inciter les agricultures à évoluer vers cette triple performance. À vrai dire, il y a dans le modèle familial des corrélations entre ces trois performances.

Dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, le débat est simple et est déjà bien connu : il s'agit de réduire autant que possible l'utilisation de produits chimiques et la consommation d'énergies fossiles en les remplaçant par des solutions biologiques. Il s'agit de revenir aux fondamentaux de l'agronomie : s'adapter à la diversité des milieux naturels et tourner le dos progressivement à leur artificialisation. Beaucoup de solutions et d'expériences paysannes existent, mais cette agrobiologie est plus que jamais un atout majeur pour la recherche scientifique, car il ne s'agit pas d'un retour en arrière, mais bien d'avancer vers des solutions postindustrielles souvent plus productives que les pratiques « classiques » encore trop souvent préconisées.

Dans l'articulation entre les performances économiques et sociales, le débat autour de la question centrale de l'emploi et du travail décent est à la fois plus nouveau et plus difficile, car il touche au moteur central de l'économie, celui qui distribue au niveau mondial la richesse et la pauvreté et qui détermine les niveaux de concentration économique et d'exclusion sociale.

En effet, la seule solution démocratique pour que les paysans restent dans leurs exploitations et que les jeunes s'y installent, c'est que le travail agricole soit décemment rémunéré et que les conditions de vie des paysans soient acceptables.

Nous avons observé en Haïti une amorce d'inversion des flux campagnes → villes, mais il subsiste deux obstacles majeurs, l'accès à la santé et la scolarisation des enfants.

En Chine, depuis la victoire du communisme, ces flux sont très encadrés par l'existence du *hukou*, une sorte de passeport intérieur qui lie les Chinois à leurs villages d'origine et fait d'eux des travailleurs sans papiers lorsqu'ils s'en éloignent. Ce type de régulation suppose un régime autoritaire.

Pour en revenir à notre solution démocratique, celle de la rémunération décente du travail agricole, celle-ci dépend du niveau et de la stabilité des prix agricoles. Cette question de la régulation des prix agricoles est l'une des plus débattues de toute l'histoire de la pensée économique et de la négociation internationale. Il est clair que le libre-échange entraîne nécessairement des concentrations et des exclusions, non pas du fait d'économies d'échelles imposées par les processus de production, mais parce qu'il est plus intéressant, pour les producteurs, d'avoir plus de surface et des parts de marchés plus importantes. Il n'y a pas vraiment en effet d'économies d'échelles dans la production agricole, les petites exploitations n'étant pas moins productives que les plus grandes.

On sait que l'exclusion paysanne aboutit à des drames sociaux et sociétaux, lorsque le marché du travail est durablement embouteillé. Il faudra donc bien que le verrou idéologique saute un jour, que ce jour soit un jour de prise de conscience, ou un jour de catastrophe géopolitique. Pour l'heure, il faut continuer à dénoncer ces processus d'exclusion qui sont liés, pour l'essentiel, à l'organisation d'une compétition commerciale insoutenable pour les vagues successives de compétiteurs faibles. Mais il faut aussi que les producteurs agricoles s'organisent pour défendre leurs intérêts, participer à la construction d'interprofessions, incorpo-



Photo © Henri Rouillé d'Orfeuil

rer dans leurs exploitations des maillons non agricoles des chaînes de valeurs agroalimentaires, utiliser les exceptions tolérées par les accords OMC (comme les indications géographiques protégées ou les produits de terroirs), développer des circuits courts... Les politiques publiques et les accords internationaux jouent un rôle déterminant dans l'évolution agro-démographique du monde, de ses grandes régions ou des pays.

Toutes les composantes d'une politique agricole - le foncier, l'investissement, le crédit, les marchés, l'accompagnement des producteurs - sont importantes et jouent un rôle dans l'évolution agro-démographique de chaque pays. En Europe, certains pays ont utilisé la politique agricole commune (PAC) et défini des politiques nationales pour encourager la concentration de leur agriculture, alors que d'autres ont décidé de préserver chez eux l'emploi agricole et de soutenir les régions où l'agriculture rencontre des handicaps. Cette question de l'évolution agro-démographique se pose partout dans le monde, comme celle de l'emploi, même si la gravité de ces évolutions est très différente entre le Burundi, où 93 % de la population est paysanne, et la France, où les producteurs agricoles ne représentent plus que 3 % de l'emploi total.

Les bonnes nouvelles, c'est que l'intensification écologique a besoin d'un surcroît de travail qualifié et qu'elle va de pair avec une plus forte productivité agricole.



Photo © Henri Rouillé d'Orfeuil

Le quartier Jalousie à Port-au-Prince, Haïti.

« Nous avons observé en Haïti une amorce d'inversion des flux campagnes → villes ».